

## CHARTRE DU BENEVOLE LUDIQUE

*En signant cette charte, le membre actif de La Bourse à Dés s'engage à respecter certains engagements. En retour, l'association La Bourse à Dés s'engage également.*

### **Les engagements du membre actif :**

- Payer sa cotisation
- Participer aux événements et/ou ateliers (décrits ci-dessous) de l'association dans la mesure de ses capacités. Ceci peut correspondre en moyenne à deux permanences par mois et un événement par mois
- Participer à la réalisation du Festival d'Ultavia
- Participer aux débats lors des Assemblées Générales, physiquement ou pas procuration

### **Les engagements de La Bourse à Dés :**

- Protéger ses membres par une assurance civile lorsqu'ils participent aux activités et événements de l'association, offrir un tarif préférentiel pour une assurance Pass 1 GN
- Accorder le droit de vote à ses membres au sein de l'association
- Rendre éligible ses membres au Conseil d'Administration et au Bureau
- Offrir un accès gratuit à une vaste gamme de jeux et à des magazines traitant du loisir
- Permettre aux membres d'emprunter des jeux à l'association (conditions dans le règlement intérieur)
- Faire bénéficier ses membres de formations et leur transmettre des compétences gratifiantes
- Fournir un t-shirt de l'association aux membres, sous réserve qu'ils en prennent soin

**Formations disponibles :** *Elles dépendent des partenariats que l'association entretient, n'hésitez pas à contacter le CA ou le Bureau pour plus de détails.*

- Expérience associative (API Jeunes, Animafac, La Bourse à Dés)
- Compétences rédactionnelles et radiophoniques (Radio Pulsar)
- Animation et scénarisation (La Bourse à Dés)

**Ateliers associatifs :** *Le bénévole peut également participer à différents ateliers qui réclament un investissement régulier ou ponctuel.*

- **Permanences associatives :** animation jeux de rôle et de société à la résidence universitaire Descartes
- **Tables à café :** récolte de dons pour l'association, communication sur les événements futurs
- **Newsletter de l'association :** Rédaction d'articles et de nouvelles du monde ludique
- **Magazine Le Dé Calé :** Rédaction de tests, de news ou de chronique, relecture, dessins
- **Ludothèque en ligne :** rédaction d'avis en ligne sur les jeux proposés par l'association
- **Plaisirs Ludiques :** Tenir une chronique hebdomadaire dans l'émission de radio de l'association, de septembre à juin inclus
- **Communication Web :** Animer la page Facebook, le compte Twitter et le site internet de l'association

J'ai bien pris connaissance de la présente *Charte du bénévole ludique* et je m'engage à la respecter

Je confie mes données personnelles (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) à l'association. Elles ne seront stockées que pendant que je serais membre et serviront uniquement à m'identifier et me contacter.

**T-shirt :**  J'en ai déjà un       Homme  Femme      **Taille :**  S  M  L  XL  XXL

Le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_      À : \_\_\_\_\_

Nom complet et signature du bénévole

Signature d'un représentant du Bureau et tampon